

Jehan PAUFIQUE  
47, bvd des Belges  
LYON, 6°

Lyon, II janvier 1951.

Monsieur Alejandro SILVA BASCUNAN  
à SANTIAGO.

Bien cher Ami,

Je ne veux pas laisser l'année s'avancer davantage, sans venir vous dire tous les souhaits les meilleurs que Madame Paufique et moi-même nous avons déjà formés pour vous et pour Madame Silva, à l'occasion de 1951.

A ce renouvellement d'année, nous n'avons pas manqué de nous rappeler - toutefois avec une certaine et bien compréhensible mélancolie - le si grand plaisir que nous avons eu à achever, ensemble, 1949, à Lyon, au 47 boulevard des Belges (depuis, devenu le Consulat du Chili)

Heureusement que notre amitié nous reste. Et elle nous unit solidement, par-dessus l'Océan... et la Cordillère des Andes!

Puisque nous en sommes à l'époque des souhaits, puissions-nous nous revoir bientôt : ce qui serait mieux encore que de s'écrire...

En attendant, 1950 est une année qui comptera pour nous, avec le mariage d'Yvonne; l'entrée en religion de Denise; ma nomination de Consul; la naissance, chez Yvonne, d'une charmante petite-fille qui s'appelle Christine et notre double pèlerinage à Rome... Je m'y suis en effet rendu, le 1er novembre, pour la proclamation du Dogme, et Madame Paufique n'a pas résisté d'y aller retrouver, ensuite, pour la clôture de l'Année Sainte, un groupe d'anciennes élèves de la Sainte-Union de Buenos-Ayres, qui effectuaient un voyage en Europe, avec deux des Mères (dont la Supérieure) qu'elle connaissait très bien toutes les deux. Elle comme moi sommes revenus enchantés de nos voyages!

Je vous ai adressé dernièrement, ainsi qu'à nos amis Donoso, un faire-part de la prise d'habit de Denise, et j'espère que vous l'aurez bien reçu. De mon côté, votre lettre du 23 septembre m'est bien parvenue en son temps, à laquelle nous avons été particulièrement sensibles.

J'ai, depuis, reçu des Relaciones Exteriores, copie du décret (N°485, du 14/9/50) qui m'a nommé Consul, mais je n'ai pas encore eu mon exequatur, et s'il devait tarder je prierais l'Ambassade de me faire donner l'autorisation d'exercer mes fonctions.

Je vais me rendre d'ailleurs à Paris, d'ici peu, pour m'y présenter, et prendre toutes instructions.

En même temps qu'elles m'envoyaient la copie précitée, les Relaciones me demandaient de verser la fianza légale, en me conseillant de recourir pour cela à la Caja de Ahorros de Empleados Publicos (Servicio Mutual de Fianzas) et de solliciter l'un de mes "amis de Santiago" de bien vouloir se charger de faire le nécessaire pour les formalités à remplir.

Ceci étant, il se pourrait, mon bien cher Ami, que je vous prie de me rendre ce service. En ce cas, je ne manquerais pas de vous écrire, et j'espère bien que la chose ne vous ennuerait pas trop.

Bonne année! Chers Amis. Et, de notre ménage à votre ménage, notre vive et profonde sympathie.

Hasta pronto!

Vôtre :

Jehan Paufique.